



PRESTATION COMPENSATOIRE, SEPARATION DE BIEN

Par **jems66**, le **30/06/2014** à **21:29**

Bonsoir,

En instance de divorce depuis trois ans, l'ONC m'a condamné à payer mensuellement :

Le credit de la maison ou habite ma femme et nos deux enfants (870 euros)

La pension alimentaire 400 euros (2 X 200)

Une pension alimentaire de 100 euros pour elle

50% de la taxe foncière

Ma femme étant malade, sclérose en plaque depuis 8 ans, elle travaille à mi-temps depuis longtemps, car c'était un accord entre nous pour l'éducation des enfants

Du coup ses revenus son faible, environ 5 fois inférieur au miens mensuellement

Son avocate lui a promis ma part de la maison environ 175 000 euros, plus encore un peu d'argent, la demande de prestation compensatoire est de 200 000 euros

Elle gère totalement le dossier sans laisser place au dialogue entre nous, donc impossible de discuter avec ma femme pour essayer de s'arranger

Nous avons été marié 22 ans, enfants 15 & 14 ans

Pensez vous quelle puisse obtenir ce montant ?

(montant qui me laisserai quand même sans rien au bout de 28 ans de travail)

Pensez vous que le juge lui donnera gain de cause sur la maison, alors quelle pourrais acheter un appartement sans crédit avec sa part de la maison + une prestation de X euros sans atteindre des montants aussi spoliatif que les 175 000 euros

Merci pour vos réponses qui seront une aide face à mon desespoir

Bien cordialement